

champ libre

N° 47 - juin 2013



Chers amis,

Dans un contexte de combat permanent pour la cause des animaux de ferme, je tiens à vous parler de domaines auxquels la PMAF est particulièrement attachée. Il s'agit de l'éducation et de la formation.

L'éducation est un volet fondamental pour notre association dans le sens où elle permet d'informer sur les conditions de vie des animaux d'élevage. Nous ciblons en particulier les jeunes enfants, à qui nous expliquons les conditions des animaux dans les élevages intensifs grâce aux jeux et à la pédagogie. Ce moyen est le plus approprié pour aborder avec eux des sujets pouvant heurter leur sensibilité. Nous avons de très bonnes réactions des enfants qui ont une véritable empathie à l'égard des animaux.

Les enfants sont notre avenir, ils sont les consommateurs de demain. Il est primordial pour notre association de les informer sur le bien-être animal, de leur faire comprendre que ce qu'ils consomment est une question de choix ; et que par ces choix, ils peuvent influencer sur la condition des animaux d'élevage.

Nos actions se développent aussi envers les gendarmes et les futurs agriculteurs que nous sensibilisons activement à la condition des animaux de ferme par le biais de formations complètes. L'année 2013 marquera également notre implication dans la formation des convoyeurs d'animaux.

Grâce à votre soutien, les combats de la PMAF avancent mais il nous faut aller plus loin pour que le bien-être des animaux de ferme soit davantage respecté !

Je vous laisse découvrir dès à présent notre Champ Libre dédié à l'éducation et à la formation et je vous remercie toujours du fond du cœur pour votre soutien, tellement précieux.



FORMATION DES CONTRÔLEURS AUX ACTEURS DU BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX DURANT LE TRANSPORT : LA PMAF S'INVESTIT DANS LES FORMATIONS

La PMAF compte de nombreuses années d'interventions auprès des gendarmes chargés de contrôler les bétailières. En 2013, l'activité du département éducation s'est étendue à la formation des convoyeurs assurant le transport des animaux sur route.

En cours de transport, les contrôles de l'application de la réglementation protégeant les animaux sont assurés par les gendarmes. Ne bénéficiant pas de formation sur le sujet, ces derniers sont bien souvent démunis face à un véhicule chargé d'animaux. Ayant constaté ce manque, la PMAF s'est rapidement impliquée dans la formation des forces de l'ordre et multiplie depuis près de 10 ans les interventions en école de gendarmerie et en département auprès des brigades motorisées. Sur la route, les contrôles sont facilités par l'édition d'un Mémento de la réglementation¹ envoyé sur simple demande aux gendarmes désirant s'investir dans ce domaine.

Cependant, la complexité de l'application de la réglementation en matière de transport d'animaux est due au nombre important de personnes impliquées dans l'organisation d'un voyage. Du lieu de départ jusqu'au lieu de destination, chaque intervenant a une part de responsabilité et un rôle clé dans la protection des animaux transportés.

Lors d'un transport effectué par la route, le chauffeur accompagne les animaux chargés dans son camion et doit assurer au mieux leur « bien-être ». De ce fait, seules sont habilitées à conduire un véhicule routier transportant des animaux vivants les personnes ayant suivi une formation et obtenu un certificat² garantissant un minimum de connaissances pour convoier ce type de transport. Depuis 2013, l'enseignement de la réglementation protégeant les animaux durant le transport est assuré par le département éducation de la PMAF dans plusieurs centres dispensant les formations aux convoyeurs. Un outil équivalent au mémento¹, dédié cette fois aux professionnels du transport, devrait voir le jour prochainement.

Comme le précise Nathalie Parsy, docteur vétérinaire en charge du département éducation, « Agir simultanément auprès des professionnels du transport d'animaux vivants et des gendarmes permet vraiment d'assurer une meilleure prise en compte de la réglementation. Mais surtout, être formatrice CAPTAV² est une position unique par laquelle je peux responsabiliser la personne qui joue un rôle essentiel en matière de protection car seule présente auprès des animaux tout au long du voyage. »

PMAF
 Protection mondiale
 des animaux de ferme

G. Zuccolo
 Ghislain Zuccolo
 Directeur



¹ Transport d'animaux vivants, Mémento de la réglementation, un guide pour le contrôle sur route

² Certificat d'aptitude professionnelle au transport d'animaux vivants (CAPTAV)



Les petits à l'honneur

Les animaux qui produisent ce que nous mangeons font partie de notre quotidien. Leur mode de vie dépend grandement des choix que nous réalisons lorsque nous remplissons notre caddie. Les bases d'une agriculture respectueuse des animaux d'élevage ne peuvent être édifiées qu'en leur restituant le statut d'êtres vivants sensibles aux yeux des consommateurs.

Lorsque l'on aborde le sujet de l'animal de ferme, alors que l'adulte se désintéresse et parle de prix, l'enfant s'émerveille et parle de vie. Quand le premier fait l'autruche ne supportant pas le poids de la culpabilité, le second interroge avide de réponses. L'enfant exprime une empathie naturelle à l'égard des autres formes de vie. Pour qu'il comprenne les besoins des animaux d'élevage, il faut que la rencontre avec l'animal puisse avoir lieu. Le rôle de la PMAF est de rendre possible cette rencontre tout en étant présent pour répondre aux questions et apporter les connaissances permettant aux enfants de prendre conscience des moyens dont ils disposent pour agir en faveur du respect du vivant.

Pour que les futurs consommateurs deviennent des acteurs de l'agriculture de demain et construisent un monde meilleur aux millions d'animaux élevés pour nous nourrir, la PMAF fait de l'éducation des enfants une priorité. Présent sur tous les fronts, le département éducation vous livre le résultat des 2 dernières années d'actions et les projets bientôt aboutis. ●

■ A LA FERME

Un lieu de rencontre pour une éducation « grandeur nature »

Destinée à accueillir un public scolaire et familial, la Hardonnerie est un site de 44 hectares où les animaux d'élevage vivent des jours paisibles. Enfants, parents et enseignants y découvriront les animaux de la ferme, les modes d'élevage et les moyens de devenir des consommateurs responsables.



Chèvres, moutons, cochons, poules... La ferme de la PMAF se remplit de jour en jour en recueillant des animaux provenant d'élevages intensifs.

L'équipe de la Hardonnerie s'organise autour d'un but : recevoir le public pour

transmettre les connaissances permettant la prise en compte du bien-être animal et offrir des moments inoubliables au contact des animaux.

La ferme a pour vocation de devenir un lieu de rencontre avec les animaux, source d'expériences sensorielles et émotionnelles uniques qui permettent d'établir un véritable lien à ces êtres vivants qui nous nourrissent. ●



A chaque instant, les enfants ont manifesté de l'attirance et de la sensibilité envers l'animal. Parfois, de véritables vocations se sont révélées.

Et, lorsque des mascottes ambassadeurs des animaux de la ferme deviennent les héros préférés des enfants, elles entrent dans leur quotidien par la grande porte : celle du vivant qui mérite respect... ●

■ DANS LES SALONS

Une approche ludique qui révèle la sensibilité des petits au monde animal

Le département éducation de la PMAF a été très présent sur les salons. BiObernai¹, SIA² ou Kidexpo³ : régionaux ou nationaux, dédiés à l'élevage ou aux enfants eux-mêmes, les salons ont été riches en expériences et rencontres inoubliables.

La création de débats d'idées, ateliers et jeux à l'occasion de chaque manifestation n'a pas été vaine. Les enfants ont montré tant d'intérêt lors des animations proposées que sur chacun des salons le stand ne désemplissait pas. Force est de constater que le jeu, support indispensable pour capter l'attention des plus petits, peut devenir vecteur de transmission de la connaissance.



action

➔ Parce qu'aucun support visuel ne peut remplacer la rencontre avec l'animal :

- ✓ La ferme ouvrira ses portes au public en 2014 pour proposer ses parcours pédagogiques dédiés à la connaissance des animaux et des modes d'élevage ;
- ✓ Située dans la Meuse, la Hardonnerie intégrera un réseau de partenaires éducatifs régionaux : monde de l'enseignement, fermes pédagogiques et lieux touristiques.

action

➔ Favoriser la présence de l'animal de ferme dans la vie et l'imaginaire des enfants :

- ✓ Multiplier les interventions dans les salons avec des mascottes emblèmes de la cause des animaux d'élevage comme Wonderpoule ou Paillasson le cochon.

¹ Salon alsacien de l'agriculture biologique, Obernai : atelier éducation de la PMAF en octobre 2011

² Salon International de l'Agriculture, Paris : stand de la PMAF février 2012

³ Salon national dédié à l'enfance, Paris : stand PMAF en octobre 2011 et accueil sur le stand SPA en octobre 2012



■ DANS LE MONDE DE L'ÉDITION La diffusion des connaissances à grande échelle

La PMAF œuvre pour une diffusion des connaissances sur l'animal de ferme et les modes d'élevage. Dans ce cadre, le département éducation développe des partenariats avec le monde de l'édition.

C'est avec le célèbre éditeur jeunesse Fleurus que la démarche a commencé. Plusieurs livres qui abordent la vie des animaux de la ferme ou expliquent les modes d'élevage d'une manière claire et objective ont été mis en vente dans la boutique de la PMAF. La maison d'édition a participé aux actions de la PMAF en offrant des lots aux gagnants de jeux réalisés en salon.

Mais les projets ne s'arrêtent pas là : le département éducation s'investit dans la création d'une série de livrets pédagogiques sur les animaux de la ferme avec en vedettes les célèbres mascottes de la PMAF. ●

action

- ➔ **Faciliter l'accès à la connaissance des animaux et du monde de l'élevage dès le plus jeune âge :**
- ✓ Développer le « partenariat éditeur » avec la promotion des livres qui véhiculent les valeurs de l'association ;
 - ✓ Editer des livres sur les animaux d'élevage écrits par la PMAF.

■ A L'ÉCOLE Une approche pédagogique validée par le corps enseignant

La PMAF travaille avec des experts en pédagogie et intervient dans les classes afin de mettre au point un outil destiné aux enseignants des écoles primaires. En allant à la rencontre des élèves, le mot éducation prend tout son sens et les résultats vont au-delà des espérances.

C'est dans l'école Jacques Prévert à Liévin dans le Pas de Calais que l'histoire a commencé il y a environ 2 ans. Pascale, institutrice dans une classe de CM1/CM2, se joint à la PMAF pour prendre part aux actions pédagogiques. Elle est rapidement rejointe par sa collègue Stéphanie qui enseigne à des enfants de CE2. Le département éducation multiplie les interventions aux côtés des 2 enseignantes et teste débats d'idées, présentations audiovisuelles et autres supports éducatifs pour mettre au point les éléments de la future mallette pédagogique.



Les enfants participent aux jeux, exercices et ateliers avec enthousiasme et font preuve d'une grande sensibilité pour la cause animale. Face aux informations sur les besoins des animaux et les modes d'élevage intensifs, les questions fusent : « Pourquoi ils n'ont pas le droit de mettre le nez dehors ? Et que fait le fermier dans tout ça ?... Mais pourquoi on ne fait pas simplement des lois pour protéger ces animaux-là !? ». Et l'histoire ne s'arrête pas là : d'une créativité débordante, ils inventent des jeux et illustrent des récits imaginés sur les animaux de la ferme qu'ils ont appris à connaître lors des interventions. Les retours des parents sont extrêmement positifs et nombre d'entre eux prennent contact pour s'informer sur les modes d'élevage. ●

action

- ➔ **Construire les bases de l'agriculture de demain par des générations de consommateurs responsables :**
- ✓ Créer un outil pédagogique reconnu par le monde enseignant pour les élèves de 8 à 11 ans du Cycle 3 ;
 - ✓ « Campagne » d'intégration dans les programmes scolaires de la connaissance des denrées d'origine animale, des animaux et modes d'élevage guidant vers le choix responsable des produits de consommation.

■ AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES La connaissance divulguée par les protagonistes eux-mêmes

La PMAF valorise la démarche d'entreprises pour qui bien-être animal et accès aux informations permettant un choix éclairé des produits de consommation sont des priorités. Lorsque des actions pédagogiques sont engagées, le département éducation accompagne les professionnels.

Dans le cadre d'un partenariat avec le groupe Carrefour, des dossiers éducatifs et jeux de la PMAF sont mis en ligne sur un site dédié aux enfants⁴ recevant chaque mois 35 000 visiteurs. Paillason le cochon y invite les jeunes adhérents à aller à la rencontre des animaux et leur fait découvrir la vie de la poule, le monde des cochons et leurs cousins sauvages ou les comportements et la variété des races de lapins. « Une chasse aux œufs Plein air » animée par Wonderpoule est prévue prochainement dans un magasin de l'enseigne.

D'autres partenaires se lancent avec nous dans des projets à vocation éducative. C'est le cas de Cocorette, une entreprise qui défend depuis près de 20 ans l'« œuf fermier » dont la particularité est d'être pondu dans un nid douillet de paille par des poules vivant en liberté du matin au soir. ●

action

- ➔ **Accompagner les enfants dans leurs premiers pas vers l'acte de consommation responsable :**
- ✓ Multiplier la présence de la PMAF dans des supports ludo-éducatifs divulgués par les entreprises ;
 - ✓ Animer en magasin avec les mascottes ;
 - ✓ Participer aux campagnes pédagogiques sur les produits destinés aux enfants.



⁴ Carrefour Kids Club (<http://carrefourkidsclub.fr>)

Le mot de la fin aux enfants de l'école de Liévin

Le bien-être des animaux de ferme

POURQUOI ?



COMMENT ?



ACTUALITÉ

■ TRANSPORT

Une victoire pour le transport des chevreaux en France

Autrefois, les chevreaux étaient vendus sur les marchés en même temps que poules, lapins et autres petits animaux de ferme. C'est pour cette raison qu'ils sont transportés en France le plus souvent dans des cages à volailles. Depuis le 26 mars, les transporteurs doivent changer leurs pratiques afin de se mettre aux normes européennes.

Issus des exploitations laitières, les chevreaux sont transportés 2 fois dans leur vie : à peine âgés de quelques jours, du lieu de naissance vers les fermes où ils seront engraisés, puis un peu plus d'un mois plus tard, du lieu d'engraissement vers l'abattoir. Traditionnellement, la viande de chevreau est consommée au moment des fêtes, et le transport s'organise essentiellement au printemps et en automne.

Avec une production de lait de chèvre en plein essor, les naissances ont augmenté d'année en année. D'un petit nombre d'animaux vendus localement autrefois, ce sont aujourd'hui des centaines de milliers de chevreaux qui sont abattus chaque saison. Leur faible valeur marchande est à l'origine d'une situation économique critique qui génère malheureusement des problèmes de bien-être animal.

Alertée par les éleveurs eux-mêmes, la PMAF s'est rendue de 2005 à 2007 sur les marchés aux bestiaux situés dans les bassins de production. À maintes reprises, nos enquêteurs ont été témoins de conditions de chargement et de transport inacceptables : chevreaux projetés violemment dans des containers pas assez hauts pour leur permettre de se tenir debout, parois ajourées du sol au plafond rendant impossible la présence de litière, superposition des cages permettant l'écoulement des déjections sur les animaux des étages inférieurs... Spécialisés dans la volaille, la plupart des transporteurs utilisaient les moyens dont ils disposaient : des cages à poules ou à dindes !

Dès 2006, la PMAF a mené des actions auprès des services du Ministère de l'Agriculture et de la Commission Européenne. Ce n'est qu'en 2009, après avoir été interpellés à de nombreuses reprises, que les pouvoirs publics français s'engagent à faire mettre en conformité les moyens de transport utilisés pour les chevreaux avec la réglementation européenne.

Dès lors, de nombreuses discussions entre pouvoirs publics, scientifiques et professionnels ont été entamées. À l'issue d'une ultime année de réunions, durant laquelle la PMAF a utilisé ses compétences techniques pour convaincre les parties prenantes, l'engagement annoncé en 2009 va être respecté : un ordre de service du Ministère de l'Agriculture du 26 mars dernier invite les inspecteurs vétérinaires à s'assurer du respect des textes de protection des animaux durant le transport par les professionnels collectant les chevreaux destinés à l'engraissement et à l'abattage.

La PMAF sera présente sur le terrain lors des prochaines saisons de transport. Des enquêtes sont déjà programmées pour aller vérifier l'adaptation des cages aux chevreaux, car il est parfois utile de le rappeler : le petit de la chèvre n'est pas un oiseau ! ●

